



XIII^{ème} Etats Généraux de CAIPS

Le 8 novembre 2011 à la « MARLAGNE »

rue des Marronniers 26 à 5100 Wépion

« FORMATION – EMPLOI – ECONOMIE : JEU(X) DE HASARD ? »

Les EFT/OISP défendent l'égalité des chances

Les Etats Généraux de CAIPS constituent un évènement qui réunit chaque année les membres de la fédération et des partenaires invités. C'est l'occasion pour les acteurs de l'insertion sociale et socioprofessionnelle partageant nos valeurs de progrès et de justice sociale de se rencontrer, de discuter et de débattre sur des enjeux du secteur. Il s'agit de conforter l'action collective mais aussi de partager un moment de convivialité. L'un des objectifs des Etats Généraux est de relayer auprès du monde politique et des institutions publiques partenaires, les questionnements et les propositions de la fédération.

Cette année, les 13^{èmes} Etats Généraux de CAIPS seront consacrés à l'« après EFT/OISP » et plus particulièrement aux liens emploi-formation. Six ateliers seront mis en place et diverses pistes seront explorées afin d'illustrer ce thème : l'économie sociale, l'intérim, la validation des compétences, les politiques d'emploi, les dispositifs de mise à l'emploi par les CPAS, les parcours de stagiaires vers l'emploi.

➤ Atelier 1 : « L'économie sociale : des liens à renforcer »

Bien que se situant dans un cadre économique, l'économie sociale met l'individu et non le profit au centre de ses dispositifs.

Ainsi les entreprises d'insertion se démarquent de l'économie traditionnelle par leurs bonnes pratiques sociales (participation des travailleurs, processus de décision démocratique, accompagnement social,...) et s'adressent à un public particulièrement éloigné de l'emploi.

Bien que des EI furent historiquement impulsées par des EFT et qu'elles s'adressent à des publics particulièrement éloignés de l'emploi, et donc à des publics correspondant à ceux de l'ISP, le nombre de travailleurs issus d'EFT/OISP reste modeste.

Alors quelques questions pour lancer le débat :

En quoi les EI sont-elles une piste privilégiée pour l'insertion de nos stagiaires dans le monde du travail ? Pourquoi et comment développer les collaborations entre l'ISP et les EI ? Quelles pistes pour



Wallonie



Fonds social européen



Avec le soutien de la Région wallonne et du Fonds Social Européen



renforcer les liens entre l'Economie Sociale et l'ISP ? Faut-il et comment favoriser l'émergence de nouvelles EI au départ des EFT/OISP ? Les valeurs fondatrices de l'économie sociale sont-elles toujours de mise aujourd'hui et en quoi ? L'économie sociale peut-elle représenter une alternative au libéralisme économique ? Quel est le paysage de l'économie sociale en Wallonie ? ...

Voilà donc quelques axes de réflexions à investiguer dans le cadre de cet atelier.

Avec la participation de :

- Jean-Pierre POLLENUS, directeur de FEBECOOP Agence Conseil Wallonie et de la fédération ATOUT EI, administrateur à la fédération CAIPS ;
- Sébastien PEREAU, coordinateur de CONCERTES, plateforme de l'économie sociale ;
- Eric BERNARD, directeur de l'EI « PROXEMIA » et président de la fédération ATOUT EI ;
- Dimitri COUTIEZ, directeur de l'agence conseil PROPAGE-S ;
- Jean-Paul PIRSON, permanent à la fédération CAIPS et en charge du projet COJEST, visant à l'activation de partenariats ISP-EI-ETA.

➤ **Atelier 2 : « L'intérim, sortie gagnante ? »**

L'intérim représente une opportunité supplémentaire pour les demandeurs d'emploi précarisés de se voir valorisés auprès d'entreprises par l'intermédiaire des agences d'intérim. Pour les candidats dont l'expérience professionnelle et les diplômes sont plus faibles ou absents, le travail intérimaire peut ouvrir à une 1^{ère} expérience professionnelle, permettre d'acquérir de l'expérience dans différents domaines, de découvrir et de tester un secteur d'activité, de travailler à la carte, d'accéder à différents jobs et différentes entreprises tout en précisant son projet professionnel à plus long terme... Ainsi, pour une partie de nos publics, l'intérim est une possibilité, parmi d'autres, d'entrer sur le marché du travail et peut constituer un tremplin vers un emploi fixe. Selon une analyse réalisée par le Forem en 2010, les offres de travail intérimaire diffusées par le Forem en Wallonie représenteraient 8% des propositions de recrutement « accessibles » aux personnes « peu qualifiées » ou « éloignées » en termes de durée et de temps de prestation en 2009. L'étude pose également l'hypothèse que les secteurs d'insertion des personnes peu qualifiées se caractérisent particulièrement par le travail intérimaire ou des secteurs où le temps partiel, les horaires décalés et d'autres conditions de travail difficiles sont importants (nettoyage, Horeca, agriculture).

Pourquoi et comment stimuler des collaborations entre ISP et intérim ? En quoi l'intérim peut-il accroître les chances d'accès de stagiaires ISP au marché du travail ? En quoi et comment le travail intérimaire serait-il cohérent dans un parcours d'insertion ? Pourquoi et comment concilier emploi intérim et emploi durable ?

Autant de questions à creuser dans cet atelier en vue de dégager des pistes.



Wallonie



Fonds social européen



Avec le soutien de la Région wallonne et du Fonds Social Européen



Avec la participation de :

- Arnaud LE GRELLE, directeur Wallonie-Bruxelles à la fédération des partenaires de l'emploi « FEDERGON » ;
- Marie-Pascale DESCAMPS, responsable Wallonie-Bruxelles au fonds de formation pour les intérimaires « FFI » ;
- Josette PONCELET, administratrice à la fédération CAIPS et directrice de l'EFT « LE COUDMAIN » ;
- François XHAARD, permanent à la fédération CAIPS, en charge du projet « Trempl'Intérim », ayant pour objectif de proposer l'intérim comme un tremplin vers l'emploi durable.

➤ **Atelier 3 : « Validation des compétences : un atout ? »**

La validation permet aux personnes qui disposent de compétences acquises en dehors de toute certification (par l'expérience, sur le terrain, en formation, dans le cadre de stages, d'occupation bénévole, à l'étranger,...) de les faire reconnaître officiellement, en passant une épreuve pratique dans un centre de validation agréé, donnant lieu à l'obtention d'un titre de compétence. Elle est présentée de plus en plus comme une des perspectives post-formations les plus évidentes pour nos stagiaires. Elle permettrait en effet de valoriser et faire reconnaître des compétences acquises en formation ou ailleurs, d'accroître la confiance en soi et gagner en assurance, d'entrer dans une dynamique de projet et de parcours d'insertion, de se confronter à la réalité des exigences professionnelles, etc.

Il n'en reste pas moins que le dispositif pose questions, à plusieurs égards. Quelle accessibilité pour nos stagiaires ? Quelle plus-value concrète ? Quelles filières concernées ? Quel type de public ? Quelles sont les balises d'une éventuelle collaboration avec nos centres ? Quels enjeux de fond ? Et si l'on décide de s'emparer du sujet et de travailler sur la validation, quelle méthodologie d'accompagnement des stagiaires peut-on mettre en place avant, pendant et après une épreuve de validation ? Quelles différences peut-on identifier entre les aptitudes exigées pour réussir une épreuve de validation et les compétences techniques visées par nos filières de formation ?

Cet atelier permettra de faire le point sur les premiers travaux menés par les affiliés, d'en débattre et d'amener les premiers éléments de réponse.

Avec la participation de :

- Véronique DUPONT, chargée de missions socio-pédagogiques à la fédération ALEAP ;
- Pascale KEMPINAIRE, expert méthodologique, chargée du développement partenarial au Consortium de validation des compétences ;
- François CASTAGNA, coordinateur du centre de validation T.Event et de l'EFT « FERME DELSAMME » ;
- Jean-Claude BOTTON, administrateur à la fédération CAIPS et directeur de l'EFT « A L'OVRADE » ;
- Duygu CELIK, permanente à la fédération CAIPS, en charge de la question de la validation des compétences.



Wallonie



Fonds social européen



Avec le soutien de la Région wallonne et du Fonds Social Européen

➤ **Atelier 4 : « Les politiques d'emploi : quelles stratégies »**

Les politiques d'emploi visent à mettre ou à remettre au travail les personnes sans emploi. Dans une période où le plein emploi n'est pas la norme, on peut s'interroger sur la pertinence de cette approche.

Pourtant, dans notre secteur, le taux d'insertion dans l'emploi reste le critère par excellence pour évaluer tel ou tel mécanisme de réinsertion sociale ou professionnelle, d'échec ou de relative réussite. Et il arrive que freins et incitants à l'embauche s'entrechoquent.

Quelles opportunités d'insertion pour les publics éloignés de l'emploi ? Nos stagiaires sont-ils égaux devant l'emploi à l'heure où l'on revendique pour tous et toutes l'égalité des chances ? La politique d'activation des chômeurs est-elle conciliable avec nos dispositifs d'accompagnement et de formation ? Quels moyens, quelles directions, de quoi pourrions-nous nous inspirer pour modifier les règles du jeu ? Quel est l'avis des EFT/OISP par rapport à ces questions ? Quelles pistes pour agir ?

Avec la participation de :

- Olivier MARCHAL, sociologue et coordinateur du CSEF de Charleroi ;
- Mireille JAMAR, directrice du centre de formation professionnelle « LE PLOPE » ;
- Antonio DEL VALLE LOPEZ, directeur de la MIREC ;
- Etienne LEROY, administrateur à la fédération CAIPS, président de l'Interfédération, directeur de l'OISP « COF » ;
- Benjamin DISTECHE, juriste aux fédérations CAIPS et ATOUT EI.

➤ **Atelier 5 : « Les CPAS et leurs politiques de mise à l'emploi : des partenaires de choix ? »**

Malgré les difficultés de la crise et malgré les conditions financières difficiles, les CPAS parviennent à mener une politique d'insertion socioprofessionnelle d'envergure en remettant dans une forme active d'insertion 43,4 % de leur public : 9.047 personnes mises à l'emploi (18,6 % des bénéficiaires), 5.459 personnes en formation (11,3 %) et 6.537 personnes mises aux études (13,5 %). Les CPAS sont des partenaires essentiels des EFT et OISP, ne serait-ce que parce que plus d'un stagiaire sur 4 est aidé par ceux-ci ; nous vous proposons d'interroger les liens et collaborations diverses qui les lient. De même, nous nous interrogerons sur les évolutions à attendre ou à soutenir, dans un contexte de plus en plus difficile où les politiques d'activations des demandeurs d'emploi induisent de plus en plus d'effets pervers pour nos services, leurs travailleurs et, plus encore, les publics eux-mêmes...

Avec la participation de :

- Ricardo CHERENTI, chef de service Insertion professionnelle à l'Union des Villes et Communes, fédération des CPAS ;
- Vincent DONCKERS, coordinateur du Pôle d'économie sociale et administrateur délégué de l'EI « Porte Ouest Service Plus » du CPAS de Charleroi ;
- Eric GRAVA, président de la fédération CAIPS, président de l'EFT « GAVROCHE » du CPAS de Beyne-Heusay ;
- Jean-Luc VRANCKEN, coordinateur de la fédération CAIPS.



Wallonie



Fonds social européen



Avec le soutien de la Région wallonne et du Fonds Social Européen



➤ **Atelier 6 : « Les parcours d'emploi : regards des stagiaires »**

Pour compléter notre réflexion sur l' « Emploi, jeu(x) de hasard ? », les stagiaires analyseront ces parcours emploi qu'ils fréquentent. Ils nous présenteront de manière structurée les forces et les faiblesses des différents parcours ainsi que les freins et les opportunités vers un emploi. Ils pointeront également les situations qui justifient la non pratique ou la non connaissance des parcours évoqués dans les différents ateliers si telle est la réalité du stagiaire.

Par des stagiaires des EFT/OISP de la fédération CAIPS et le concours de :

- Joëlle VAN GASSE, administratrice à la fédération CAIPS et directrice de l'OISP « FUNOC » ;
- Nathalie SIMON, directrice de l'action sociale au CPAS de Liège.

➤ **Plénière : « Le point et des points de vue sur les futures répartitions des compétences régionales : quels enjeux économiques et politiques pour la Wallonie ? »**

A l'horizon se profile la régionalisation des politiques fédérales liées à l'emploi des publics les plus précarisés. Les politiques actuelles ont montré leurs qualités mais aussi leurs limites.

Quel bilan en faire ? Quels en sont les enjeux et les perspectives ? Quels positionnements adopter pour les centres de l'insertion sociale et professionnelle ainsi que leurs publics ?

Avec la participation de :

- Jean-Claude MARCOURT, Vice-président du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Ministre de l'Economie, des PME, du commerce extérieur, des Technologies nouvelles et de l'Enseignement supérieur ;
- Thierry BODSON, président du Conseil économique et social de la Région wallonne et secrétaire général de la FGTB wallonne ;
- le « service Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation » (AMEF) du Forem.



Wallonie



Fonds social européen



Avec le soutien de la Région wallonne et du Fonds Social Européen